

**MAIRIE
DE
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE**
73220

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 9
Présents : 6
Votants : 9

L'an deux mil vingt-six, le dix mars à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 24/02/2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mme POLLET Catherine – Mrs BERARD Olivier – POLLET Bernard – VILLARD Michel – VILLARD Dominique

Absents : DUPONCHEL Magali donne pouvoir à BERARD Olivier
SAMSON Julien donne pouvoir à Michel VILLARD
DEQUIER Gérard donne pouvoir à VILLARD Dominique

M. BERARD Olivier a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ENTRE LA COMMUNE DE ST PIERRE DE BELLEVILLE ET MONDIAL RELAY

Madame le Maire rappelle au conseil Municipal le projet concernant l'implantation d'une consigne automatisée de dépôt et retrait des colis Mondial Relay sur le parking du cimetière « route des Hurtières ».

Le partenariat proposé est une solution clé en main gratuite, autonome et écologique.
La production du locker, les travaux d'installation, la maintenance et le fonctionnement seront pris en charge par Mondial Relay.

Ladite convention a pour objet de définir les conditions générales d'occupation du domaine public par Mondial Relay.

La convention prévoit un versement annuel en début d'année à la Commune d'une redevance d'occupation du domaine public par Mondial Relay de 850 € HT

La présente convention est conclue pour une durée de 5 ans, au terme de cette période elle sera reconduite pour des périodes successives de 1 an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** ladite convention indexée à la présente délibération

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document y afférent
- **DIT** que cette recette sera inscrite au budget

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le/la secrétaire de séance :



Pour copie conforme,

Le maire,

Christine BOUCLIER BEAUCHET

